



Union Nationale des Syndicats Autonomes



INFO RAPIDE



Les Aériens en grève.



Un fort mouvement revendicatif vient de débiter chez nos camarades aériens. Cette action a été déclenchée suite à une lettre de remontrance de la directrice générale adressée individuellement à 10 agents de Lann-Bihoué qui avaient mené une action UNSA de blocage temporaire d'un de leurs aéronefs en juin 2013.

Un premier préavis de grève a été déposé en Bretagne suivi d'un autre sur la méditerranée. Ce mouvement a pris de l'ampleur avec désormais deux organisations syndicales pour le soutenir, la CFDT ayant rejoint la contestation.

Il faut dire que l'administration fait une nouvelle preuve de son mutisme habituel, alors que les problèmes et revendications de nos camarades aériens sont connus depuis des années et portés par nos représentants dans les différentes instances de dialogue (GT, CCPC).

Pour la méditerranée l'UNSA a déposé un préavis de grève le 14 février.

Entre la date de préavis et la grève il y a toujours 5 jours. Légalement ce temps est destiné à permettre aux "belligérants" de dialoguer pour éviter le déclenchement réel du conflit.

Or l'administration est restée dans les "starting blocks" ne donnant aucun signe de vie jusqu'à la mise en route réelle de la grève le 19 février.

Désormais des missions aériennes (1 la nuit dernière en DRGC méditerranée), sont annulées; en face la DG maniant menace (arrêtez votre mouvement et on vous recevra fin mars!) et bâton, (tentative de cotation en API d'agents missionnés spécifiquement sur une mission DOD), n'a fait que renforcer la détermination des grévistes.

Il serait temps que la Directrice Générale des douanes prenne conscience que la politique de l'autruche finira par lui retomber sur le B...

Les actions fleurissent partout alors que le "printemps douanier" est encore loin...

A la DG de choisir : dialogue et retrait de plans néfastes à la DOUANE ; dialogue et évolution des carrières des agents spécialistes; mise à plat des problèmes par des négociations menées aux niveaux adéquats: fonction publique, ministère, douane!

Vous trouverez au verso la charte revendicative intersyndicale aérienne.

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@smi.jeppes.fr ou unsa@douane.finances.gouv.fr



L'Intersyndicale CFDT-UNSA des AERIENS

Aujourd'hui 20 février 2014 , 2ème jour de grève pour les aériens de la BSAA de Hyères – 3 agents côtés, par leur décision de manifester leur mécontentement en se mettant en grève, ont perturbé à nouveau l'exécution des missions de la Garde-côtes Méditerranée .

Ils prouvent avec leurs collègues solidaires du mouvement ici à HYERES mais aussi au LUC ; au LAMENTIN; au HAVRE; à DUGNY ; à LANN-BIHOUE et à MERIGNAC que le ras le bol est atteint.

Les aériens souhaitent des négociations immédiates sur :

- revalorisation du statut oublié lors des revalorisations fonction publique (NES) ;
- déplafonnement de l'IRPA comme dans les autres Ministères ;
- intégration de l'IRPA dans la retraite ;
- mis en en conformité de l'astreinte aux textes en vigueur de l'ARTT ;
- reconnaissance des normes toujours plus contraignantes et nombreuses afin de nous maintenir en état de vol (formations, maintien des compétences, visites médicales...) ;
- modification du prolongement de l'âge maximal de navigant conformément aux réformes du régime de retraite des fonctionnaires ;
- reconnaissance des circonstances exceptionnelles lors des missions à l'étranger ;
- informations claires des agents sur le planning des formations, arrivée des Beech et sur les décisions de se conformer aux règles DSAE ou DGAC ;
- inscription des unités aériennes comme unités employant une langue étrangère.

Hyères, le 20 février 2014

